

LETTRE OUVERTE A M. LE SENATEUR BERENGER

=====

Par une fausse interprétation de la loi du 2 Août 1882 modifiée par celles des 16 Mars 1898 et 7 Avril 1908 concernant "l'outrage aux bonnes moeurs", sur votre initiative et d'après vos indications, des jugements ont été rendus qui assimilent le néo-malthusisme à la pornographie.

Nous ne saurions trop protester contre cette déviation juridique, qui a pour seule excuse l'imprécision des textes ainsi appliqués à tort, mais qui porte une grave atteinte à la liberté d'opinion.

Le néo-malthusisme théorique ou pratique n'a rien d'immoral ni d'obscène. Issu des travaux et des découvertes des plus éminents penseurs de tous les pays et de tous les temps, il n'outrage en rien les "bonnes moeurs"

La limitation des naissances, soutiennent les néo-malthusiens, est de nécessité absolue. L'indépendance, la dignité, la moralité des individus et des familles dépendent, pour une grande part, de la prudence procréatrice, L'aisance familiale, l'harmonie sociale sont, sans elle, impossibles à instaurer.

Propagé parmi les prolétaires, le néo-malthusisme aidera puissamment à l'amélioration de la santé publique, à l'abolition de la prostitution, à la disparition de l'avortement, à la suppression de la lutte des classes, des guerres internationales, à la solution de la question sociale. Il n'y a, il ne peut y avoir, si le néo-malthusisme n'agit point, qu'une apparence d'ordre politique dans l'injustice, la contrainte, la violence, la misère, Sans lui, toutes réformes, toutes révolutions, tous progrès, demeurent lettres mortes.

Le néo-Malthusisme a une portée immense individuelle, familiale, sociale, que les classes élevées ont, en le pratiquant, mise en valeur.

Voilà ce que démontrent - comme conséquences de lois naturelles préétablies et de faits observés - les penseurs dont les propagandistes néo-malthusiens se réclament; voilà les idées que vulgarisent ces propagandistes dans leurs ouvrages, leurs journaux leurs réunions.

Cette doctrine d'émancipation humaine & de perfectionnement social, adoptée déjà par une minorité d'heureux, ils l'ont répandue parmi les misérables, en y joignant l'indication pratique, nécessaire et salvatrice.

On ne devrait pas logiquement les condamner pour outrage aux bonnes moeurs, alors qu'au contraire ils propagent les bonnes moeurs de l'élite.

Est-il immoral, est-il obscène d'indiquer honnêtement aux malheureux dont la progéniture est vouée à la souffrance physique, à la dégénérescence et à la mort prématurée, les moyens scientifiques d'éviter la misère, la douleur, toutes les angoisses et toutes les tortures que sème après elle la procréation irréfléchie?

Est-il plus immoral, plus obscène de conseiller la prudence dans le peuplement que d'exciter au surpeuplement ?

Est-il immoral, est-il obscène de donner à la femme épuisée, dont une nouvelle grossesse menace la santé, voire même la vie, la possibilité de se défendre contre la brutalité d'un mari inconscient et de conserver une mère valide à ses enfants déjà nés ?

Est-il obscène, est-il immoral d'opposer la raison à l'instinct, la volonté à l'insouciance, la science à l'ignorance ?

Au surplus, les néo-malthusiens se sont constamment gardés de provoquer à la volupté sexuelle pour elle-même, d'exciter à l'exercice génésique prématuré; leur enseignement s'adresse seulement aux gens mariés ou en âge de l'être. Rien, dans leurs écrits, ou leurs discours, ne permet un doute sur ce point.

Nous protestons donc avec énergie contre la confusion qu'on tente de créer auprès des Tribunaux.

Il est loisible à quiconque de proposer une loi spéciale, réglementant le courant qui porte les peuples vers le néo-malthusisme. Mais, on ne saurait, sans indignité, faire outrager et faire flétrir légalement des hommes dont les opinions et les actes sont respectables; on ne saurait, sans infamie, établir une assimilation du néo-malthusisme et de la pornographie.

Nous vous prions donc, Monsieur le Sénateur, de vouloir bien soumettre à la Commission chargée d'examiner les modifications à la loi de 1882 un texte précis qui sauvegarde l'entière expression de la pensée et ne cherche pas à couvrir une violation de la liberté de la presse du masque hypocrite des "bonnes moeurs"

Une délégation prise parmi les soussignés se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant le mouvement néo-malthusien.

Recevez, Monsieur le Sénateur, nos civilités distinguées.

*André Lamy*